

23-413 | Reusable Anchor With D-Ring 23-415 | Single Plate Roof Anchor 23-416 | Dual Plate Roof Anchor

INSTRUCTION AND SAFETY INFORMATION

USER MUST READ AND UNDERSTAND MANUFACTURER'S INSTRUCTIONS FOR THIS PRODUCT AND PERSONAL FALL ARREST SYSTEMS. FAILURE TO DO SO COULD RESULT IN SERIOUS INJURY OR DEATH.

PAGE 1

1. DESCRIPTION

The 23-413, 23-415 and 23-416 high strength anchors consist of $\frac{1}{8}$ " thick plates hinged around the bar of a D ring. The plate has holes for fastening the anchor to a wooden truss roof.

2. APPLICATION AND USAGE

Anchors are designed for use as a component of complete fall arrest systems for personal fall protection. Anchor points are a vital part of a fall protection system. Fall protection anchor points are usually installed on the roof and are used to connect lanyards, lifelines and other forms of tie-off which prevent a worker from falling. To install the roof anchor spread the steel plates apart and lay over peak of roof. Use only $3\frac{1}{2}$ Ardox Galvanized Nails or #12 x $2\frac{1}{8}$ Phillips pan head screws to install the anchor to the structure. 5 nails on each side down the centre holes and one of the two centre holes out of the 6 must be empty. Ensure maximum strength. For plywood ensure all holes are fastened.

3. CAPACITY

The combined weight of person, clothing and equipment on the worker must not exceed 310lbs. May be used for work positioning for two persons.

4.MAXIMUM FREE FALL(MFF)

The distance is 6 feet (1.83m) in the USA and 5 feet (1.5m) in Canada or other applicable local regulations. Consult your local regulatory requirements.

5.MAXIMUM ARREST FORCE(MAF)

The personal Fall Arrest System(PFAS) for use with this roof anchor must be arranged so that the maximum arrest force is less than 900ils.(4KN) and used with a CSA/ANSI Certified Energy Absorber.

6. ANCHORAGE

6.1. STRENGTH

Roof anchor must be anchored to a suitable structure capable of resisting load of 3600lbs (16KN) if certified and 5000lbs (22.2KN)if not certified. If more than one anchor is anchored the structure must be capable of resisting static loads equals to the above values multiplied by the numbers of PFAS attached

PAGE 2

to it. It is recommended that any anchor point be certified by a professional engineer.

6.2. LOCATION AND INSTALLATION

The anchor must be installed on at least 2"x4" truss or rafter with OSB or plywood sheathing at least 7/16" thick and at least 6' away from any edge. All supplied screws should be attached to the structural members of the truss. Always ensure that a clear unobstructed distance is provided where a fall might occur.

6.3. STABILITY

Ensure the member to which the anchor is connected is capable of sustaining the fall arrest forces and that the anchor is not connected to a deteriorating surface. Anchorage must be solid, rigid and stable. Fasteners must penetrate the sheathing a minimum of ¾". Always install fasteners parallel to the slope of the roof or rafter. Do not use pre-existing holes for attaching the anchor.

7. PROPER TRAINING AND AWARENESS BEFORE USE: WARNING

- Always follow all regulatory requirements in your area that are applicable to workplace safety and the use of anchors in the workplace.
- All users of the anchors must be familiar with these instructions and trained in the correct installation, use and care of the equipment.
- An employer must train a worker using these anchors in the use of fall protection equipment and give the worker oral and written instructions in a language he or she understands.
- The employer shall develop a rescue & emergency response plan establishing what to do if a fall occurs.

8.INSPECTION

8.1. INSPECTION BEFORE EACH USE (MANDATORY)

Visually inspect the entire Roof Anchor for any damage, deterioration or distress.

- Inspect D-ring for corrosion, loss of plating, dents, deformation, nicks or burrs
- Inspect fastener holes for enlargement, deformation or elongation. If inspection reveals any of above

condition remove from service and destroy. Use all fall arrest system as per manufacturer's instructions. It is the responsibility of the user and the purchaser of the this equipment to ensure that a rescue plan is in place to immediately detect and retrieve a fallen worker.

USE AND REUSE: WARNING

- Always install screws using a screw gun or a drill, and hex driver.
- Do not hammer in screws. This may cause fracture and failure of the fasteners.
- Do not reuse fasteners after removal because the strength of the fasteners will be reduced.
- Remove screws using same method.
- Do not pull out by prying the underside of the anchor. This will deform and damage the anchor.
- Replace the anchor if it has been subjected to any kind of damage or fall.

ALTERATION: WARNING

- Do not re-form, cut, bend, weld, drill, modify or repair new or damaged anchors.
- Do not use for any purpose other than the ones specified in this document. To do so may result in serious injury or death and will cause all approvals, guarantees and warrantees on the device to become null and void.
- Do not attach vertically to a structure.

9. MAINTENACE

If any repairs required immediately remove the anchor from services & return to the manufacturer or authorized agent as only they can carry out any inspection.

10. CORROSION

If the roof anchor is used in an environment that would expose the unit to corrosive elements the roof anchor must be inspected more frequently.

11. STORAGE

Store the unit at a room temperature in a well ventilated place.

PAGE 3

PAGE



23-413 | Ancrage de Toit Réutilisable avec Anneau en D 23-415 | Plaque D'Ancrage Simple à Toiture 23-416 | Plaque D'Ancrage Double à Toiture

DIRECTIVES ET INFORMATION DE SÉCURITÉ

L'UTILISATEUR DOIT LIRE ET COMPRENDRE LES
DIRECTIVES DU FABRICANT POUR CE PRODUIT AINSI QUE
LES SYSTÈMES ANTICHUTES INDIVIDUELS. UNE MAUVAISE
UTILISATION PEUT OCCASIONNER DES BLESSURES
GRAVES OU CAUSER LA MORT.

PAGE 5

1. DESCRIPTION

Les ancrages à haute résistance 23-413, 23-415 et 23-416 sont constitués de plaques d'une épaisseur de 1/8 " articulées autour de la barre d'un anneau en D. La plaque possède des trous pour être fixée à la ferme de toit.

2. APPLICATION ET UTILISATION

Les ancrages sont conçus pour être utilisés comme composants de systèmes antichute complets pour la protection individuelle contre les chutes. Les points d'ancrage sont des éléments essentiels d'un système de protection contre les chutes. Les points d'ancrage de protection contre les chutes sont habituellement installés sur le toit et sont utilisés pour relier des cordes de sécurité, des lignes de vie et d'autres formes d'attaches qui empêchent un travailleur de tomber. Pour installer l'ancrage de toit, déployer les plaques d'acier et les placer sur le faîte du toit. N'utilisez que des clous Ardox galvanisés de 3½" ou des vis cruciformes Phillips à tête cylindrique #12 de 2½" pour installer l'ancrage dans la structure. 5 clous de chaque côté en bas des trous centraux et l'un des deux trous centraux sur les 6, doit être vide. Assurer une résistance maximale. Pour le contreplaqué, veillez à ce que tous les trous doivent être fixés.

R CAPACITÉ

Le poids combiné de la personne, des vêtements et de l'équipement sur le travailleur ne doit pas dépasser 310 lb. Peut être utilisé pour le positionnement du travail pour deux personnes.

4. CHUTE LIBRE MAXIMUM [MFF]

La distance est de 6 pieds (1,83 m) aux États-Unis et de 1,5 m (5 pieds) au Canada ou d'autres règlements locaux applicables. Consultez vos exigences règlementaires locales.

5. LA FORCE D'ARRÊT MAXIMALE [MAF]

Le système d'équipements de protection individuelle antichute (EPI) qui est utilisé avec l'ancrage de toiture doit être disposé de telle sorte que la force maximale d'arrêt ne doit pas excéder 900 lb (4 kN) et utilisé avec un absorbeur d'énergie certifié CSA/ANSI.

6. ANCRAGE

6.1 FORCE

L'ancrage de toiture doit être ancré à une structure appropriée, capable de résister à une charge de 3600lb (16kN) si certifiée et 5000lb (22.2kN) sans certification. Si plus d'un ancrage est ancré, la structure doit être capable de résister aux charges statiques égales aux valeurs ci-dessus multipliées par le nombre de (EPI) qui y est attaché. Il est recommandé que

PAGE 6

tout point d'ancrage soit certifié par un ingénieur.

6.2 EMPLACEMENT ET INSTALLATION

L'ancrage doit être installé sur une poutrelle ou un chevron d'au moins 2" x 4" avec un panneau OSB ou de contreplaqué d'une épaisseur d'au moins 7/16" et à au moins 6' du rebord de la toiture. Toutes les vis fournies doivent être fixées aux éléments structurels de la poutre. Toujours s'assurer que la zone circulaire desservie par l'ancrage est dégagée en cas de chute.

6.3 STABILITÉ

S'assurer que l'élément auquel l'ancrage est relié est capable de supporter les forces d'arrêt de chute et que l'ancrage n'est pas relié à une surface détériorée. L'ancrage doit être solide, rigide et stable. Les éléments de fixation doivent pénétrer à au moins ¾'' dans le panneau de revêtement. Installer toujours des fixations parallèles à la pente du toit ou du chevron. Ne pas utiliser de trous préexistants pour fixer l'ancrage.

7. SENSIBILISATION ET FORMATION APPROPRIÉE AVANT L'UTILISATION: AVERTISSEMENT

- Toujours respecter toutes les exigences règlementaires en vigueur dans votre région qui s'applique à la sécurité au travail et à l'utilisation d'ancrages dans le lieu de travail.
- Tous les utilisateurs d'ancrages doivent se familiariser avec ces directives et être formés adéquatement pour l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'équipement.
- L'employeur à la responsabilité de former un travailleur qui fait usage de ces ancrages lors de l'utilisation d'équipement de protection contre les chutes et de donner les directives orales et écrites aux travailleurs dans une langue qu'il ou qu'elle comprend.
- L'employeur doit élaborer un plan d'intervention de sauvetage et d'urgence établissant les mesures à prendre en cas de chute.

8. INSPECTION

8.1 INSPECTION AVANT CHAOUE UTILISATION (OBLIGATOIRE)

Inspectez visuellement l'ensemble de l'ancrage de la toiture afin de détecter tout dommage, détérioration ou déformation physique.

• Inspecter l'anneau en D pour détecter la corrosion, la perte de placage, les bosses, déformation, les entailles ou imperfections.

• Inspecter les trous de fixations afin de vérifier si aucun agrandissement, déformation ou allongement ne se sont produit. Si l'inspection révèle l'une des conditions ci-dessus, procéder à la mise hors service et détruire. Utiliser tous les systèmes antichute selon les directives du fabricant. Il est de la responsabilité de l'utilisateur et du consommateur de cet équipement de s'assurer qu'un plan de sauvetage est en place pour détecter immédiatement et administrer de l'aide à un travailleur qui a fait une chute.

UTILISATION ET RÉUTILISATION: AVERTISSEMENT

- Installer toujours les vis avec une perceuse ou une visseuse et un tournevis hexagonal.
- Ne pas clouer les vis. Cela peut provoquer une rupture et une défaillance des fixations.
- Ne pas réutiliser les vis après le retrait, car la résistance des fixations en serait réduite.
- Retirer les vis en utilisant la même méthode.
- Ne pas tirer en soulevant la partie inférieure de l'ancrage. Cela pourrait déformer et endommager l'ancrage.
- Remplacer l'ancrage s'il a subi des dommages ou a été soumis à une chute.

ALTÉRATION: AVERTISSEMENT

- Ne pas reformer, couper, plier, souder, percer, modifier ou réparer des ancrages neufs ou endommagés.
- N'utilisez pas ce produit à d'autres fins que celles spécifiées dans ce document. Il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles et entraîner la nullité de toutes les approbations, assurances et garanties du dispositif.
- \bullet Ne pas fixer verticalement à une structure.

9. ENTRETIEN

L'ancrage doit être mis immédiatement hors service si celui-ci requiert des réparations et retournez-le au fabricant ou à l'agent autorisé, car seulement eux peuvent effectuer toute inspection de réparation.

10. CORROSION

L'ancrage de toit doit être inspecté plus fréquemment, si celui-ci est utilisé dans un environnement qui exposerait le dispositif à des éléments corrosifs.

11. RANGEMENT

Ranger le dispositif à une température ambiante dans un endroit bien ventilé.

PAGE 1

PAGE